

<b>Zeitschrift:</b>	Annales fribourgeoises
<b>Herausgeber:</b>	Société d'histoire du canton de Fribourg
<b>Band:</b>	8 (1920)
<b>Heft:</b>	2-3
<b>Artikel:</b>	Discours de M. Perrier, président du conseil d'état de Fribourg
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-817372">https://doi.org/10.5169/seals-817372</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## DISCOURS DE M. PERRIER

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTAT DE FRIBOURG.

*Monsieur le Président,  
Fidèles et chers Confédérés et Combourgeois;*

Soyez les bienvenus !

La visite du gouvernement, du bureau du Grand Conseil, des Députés aux Chambres fédérales, des représentants des sciences historiques et de la presse de Genève est pour nous un très grand honneur, que nous savons apprécier à sa juste valeur.

Vous venez, Messieurs de Genève, nous apporter un vitrail commémoratif de 1519. Nous vous en remercions très vivement et très cordialement. Ce vitrail sera un ornement pour notre Hôtel-de-Ville. Mais il sera plus, il sera mieux encore : il sera un rappel lumineux de notre passé, de cette combourgeoisie de 1519 que vous avez, Monsieur le Président, rappelée il y a un instant dans des termes qui nous ont profondément émus. Nous nous rappelons avec joie, avec une joie mêlée d'une légitime fierté, que nous avons été le premier contact entre Genève et la Suisse et que nous avons contribué à sauver vos libertés menacées. Cette combourgeoisie, vous l'avez très bien dit, Monsieur le Président, nous l'avons voulue malgré tous les obstacles, malgré Berne, malgré le Corps helvétique, malgré la Savoie, alors cependant notre alliée, malgré les grandes puissances de l'époque, toutes prêtes à se liguer contre Genève. Notre intervention ne s'est pas bornée à un simple

acte diplomatique. Lorsque le prince de Savoie occupa Genève, nos ancêtres n'hésitèrent pas un instant à lever eux-mêmes une armée pour voler au secours de votre ville. Et quand un ambassadeur du duc demanda à nos gens : De quel droit vous trouvez-vous sur nos terres ? Les nôtres lui répondirent fièrement : Et de quel droit vous trouvez-vous dans Genève, notre combourgoise et notre alliée ? Ce n'est que sur la promesse de vos ennemis de renoncer à toute prétention sur votre ville que l'armée fribourgeoise se retira. Que serait-il advenu sans cette intervention ? Il est bien difficile de refaire l'histoire, et nous ne voulons pas enfler notre rôle. Cependant, je crois avec vous, Monsieur le Président, qu'il n'est pas téméraire d'affirmer que, sans cette intervention, les libertés de Genève auraient peut-être chancelé. Nous dûmes ensuite renoncer momentanément à cette alliance. Elle fut reprise et renouvelée trois fois au cours des quinze années qui suivirent. Mais une force supérieure devait bientôt nous séparer. La grande scission du seizième siècle nous jeta dans des camps opposés et pendant près de trois cents ans, nous allions suivre des chemins différents.

Malgré ce passé qui nous divise, nous ne ménageons cependant pas notre loyale estime à la cité austère, bardée de volonté et d'esprit civique, qui a tout sacrifié, qui n'a pas reculé, comme vous l'avez rappelé, devant sa propre mutilation, pour sauver son indépendance et pour servir l'idée à laquelle elle s'était donnée.

Nous réservons tout notre enthousiasme et toute notre admiration à la Genève qui, sans être infidèle à son histoire, a, permettez-moi cette expression, universalisé sa mission, qui a placé ses nobles ambitions sur le plan de l'humanité, à la Genève glorieuse de la Croix-Rouge, à la Genève aujourd'hui capitale des nations. Vous pouvez répéter, aujourd'hui plus que jamais, votre devise : *Post tenebras spero lucem*. Avec tous les hommes de bonne volonté, nous voulons espérer que, après les ténèbres de ces années horribles, c'est dans Genève que nous fêterons l'aurore des temps meilleurs, l'aurore des temps où les peuples, enfin réconciliés consentiront à collaborer à la tâche commune.

Depuis le moment où les évènements nous ont séparés, Fribourg a joué un rôle plus modeste. Notre voix n'a pas eu dans le monde le grand retentissement de la vôtre. Et cependant, nous avons lutté comme vous, dans l'isolement, pour des biens

supérieurs. Nous avons lutté pour notre foi, notre vieille foi qui a été et qui est encore aujourd'hui notre plus grand bien. Notre peuple a peiné, et récemment encore, il n'a pas reculé devant les plus grands sacrifices pour faire, lui aussi, rayonner son idéal.

Vous avez inscrit sur le vitrail, à côté de la vôtre, notre ancienne devise : *Deus auxilium nostrum*. Eh bien, si cette devise est peut-être aujourd'hui un peu oubliée dans sa lettre, je puis assurer que, dans son esprit, elle est singulièrement vivante dans notre pays de Fribourg. Et ainsi, nos deux petites républiques, dont au premier abord la signification est si différente, sesont trouvées bien près l'une de l'autre par leur conception idéaliste et par leur désir d'apostolat.

Depuis cent ans, tous les malentendus se sont dissipés. Comme vous l'avez si éloquemment rappelé, Monsieur le Président, nos chemins se sont retrouvés. Le petit grain semé en 1519 et que l'on avait pu croire un instant emporté par le vent, a germé. Les forces qui vous poussaient alors vers ces Confédérés, dont nous sommes fiers d'avoir été pour vous la première apparition, en 1519, ont maintenant accompli leur œuvre. Et par une coïncidence historique remarquable, c'est encore un contingent fribourgeois qui est allé faire flotter pour la première fois, en 1814, le drapeau fédéral à Genève, dans une Genève définitivement suisse. Dès lors nous nous sommes constamment rapprochés par notre union au sein de cette confédération que, nous et vous, aimons d'un amour égal, que nous considérons comme l'idéal de la vraie démocratie, que nous regardons comme le seul cadre dans lequel nous puissions librement continuer notre vie et notre histoire.

Il ne manquera peut-être pas de gens, même dans notre pays, pour trouver cette cérémonie désuète, pour sourire de cette rencontre de nos deux cantons qui viennent ici se rappeler leur passé et affirmer leur volonté de durer. Je suis respectueux de la tradition, mais, n'en déplaise aux historiens ici présents, s'il ne s'agissait que de célébrer un souvenir, une date morte, quelque chose qui n'eût plus de réalité, je dirais : laissons les morts enterrer leurs morts. Si un canton par malheur n'avait plus d'âme, alors il n'aurait qu'à se résigner à mourir. Mais Genève et Fribourg ont gardé leur âme vivante, vigoureuse, forgée par la lutte et ils ont, l'un et l'autre, le sentiment profond qu'ils peuvent encore dans l'avenir apporter leur contribution au bien de la patrie commune.

Notre conception traditionnelle du lien fédéral a favorisé le rapprochement de nos cantons et le resserrement des liens de cette amitié dont nous célébrons aujourd’hui le quatrième centenaire. Je puis bien vous l’assurer : la mémoire de 1519 est vivante dans nos cœurs ; on la célèbre encore dans nos fêtes patriotiques ; notre peuple entier a gardé ce souvenir et je suis persuadé que la cérémonie d’aujourd’hui viendra en préciser encore les contours, peut-être un peu estompés par le temps.

Malgré des divergences certaines, il semble que nous soyons faits pour nous entendre. Je me rappelle pour mon compte, avec un très grand plaisir, le temps où votre bataillon 13 formait un régiment avec les bataillons fribourgeois 14 et 15. Aujourd’hui encore, le gardien de votre passé, votre archiviste, le major Martin, dont je salue ici la présence, n’est-il pas le commandant distingué et aimé d’un de nos bataillons fribourgeois ?

Nous aimons à nous rendre à Genève. Nous aimons prendre part à vos congrès, à vos réunions, à vos fêtes et je m’en voudrais de ne pas rappeler ici spécialement ces inoubliables fêtes de 1914, à la veille de la guerre, et qui ont été, pendant cet horrible cauchemar, comme la dernière lueur d’une belle journée. Ah ! tant que je vivrai, je me rappellerai cette arrivée de nos barques fribourgeoises poussées par la bise au Port-Noir, je me rappellerai l’accolade donnée par M. le conseiller national Micheli, que je suis heureux de saluer ici, au commandant du contingent fribourgeois, notre regretté colonel Vicarino, mort au service de la patrie.

Je me rappelle surtout cette entrée triomphale en tête du cortège des Confédérés, avec notre vieux drapeau fribourgeois ici présent, cette entrée dans une Genève enthousiaste, débordante, je devrais dire délirante d’enthousiasme patriotique.

La réception que nous vous ménageons aujourd’hui est modeste. Les circonstances ne sont guère encore propices aux grandes manifestations extérieures. Mais je puis vous assurer que nous vous recevons avec tout notre cœur ; nous vous recevons comme autrefois le bon Marty, l’hospitalier, recevait Etienne de la Mar, Besançon Hugues et les autres patriotes de Genève. Je puis vous assurer que notre peuple tout entier est avec nous en esprit. Il est représenté dans cette salle par ses magistrats ; il est représenté par ses bannières ; il est représenté par ses sociétés militaires, ses sociétés de tir, ses sociétés de chant, ses sociétés scientifiques. Il vous remercie et il vous acclame.

Cette journée est une bonne journée, non seulement pour Genève et Fribourg, mais aussi pour notre Suisse tout entière. En 1519, nous devions conclure notre alliance en dépit du Corps helvétique. Aujourd'hui, nous plaçons cette rencontre fraternelle sous les auspices et sous l'égide de la Confédération, de cette Confédération si brillamment présidée par l'un des vôtres, le grand citoyen Gustave Ador, que nous avons eu l'honneur de recevoir à Fribourg, cette année même, et auquel, d'ici, nous adressons un respectueux hommage.

Cette cérémonie ne doit pas être simplement une commémoration. Elle est une affirmation ; par la poignée de mains cordiale que nous venons d'échanger, par l'accolement sur votre vitrail de nos deux écus, nous renouvelons pour ainsi dire un pacte, nous en concluons un nouveau, celui de nous unir toujours davantage pour le plus grand bien de la patrie commune.

Nous ne pensons pas que la forme de notre Suisse doive rester immuable. Nous ne pensons pas même que ses limites soient définies pour toujours et, disons-le en passant, si un petit peuple, voulant garder son indépendance et sa liberté, vient nous demander aide et protection, fidèles à notre histoire, nous nous souviendrons de 1519 et nous lui tendrons la main.

Mais, Messieurs, ce que nous voulons garder, c'est la structure actuelle de la Confédération qui permettra encore l'éclosion, l'épanouissement des valeurs idéales et des forces morales, car ces valeurs morales, nous voulons, les uns et les autres, dans la crise que nous traversons, les mettre au service de la patrie commune qui, plus que jamais, en a besoin.

Au nom du gouvernement, et j'ajoute, au nom du peuple fribourgeois, je vous remercie. Au nom de tous je m'écrie : Vive Genève ! Vive l'amitié de Fribourg et de Genève dans les siècles futurs, pour le plus grand bien de nos deux cantons et pour le plus grand honneur de notre Confédération suisse tout entière !

